



2022

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

BILAN GÉNÉRAL DU SMABGA.....	2
Le SMABGA.....	2
Le fonctionnement.....	2
Le budget 2022 du syndicat.....	2
BUDGET RÉALISÉ EN 2022.....	3
ACTIONS RÉALISÉES EN 2022.....	4
Quelques illustrations.....	5
Un vaste territoire d'action.....	6
Restaurer les cours d'eau.....	8
Gérer les embâcles.....	8
Aménager l'abreuvement.....	8
Mettre en conformité les étangs.....	8
Restaurer la continuité écologique.....	9
Prévenir des inondations.....	9
Lutter contre les espèces invasives.....	9
Suivre les espèces patrimoniales.....	9
Connaître le territoire.....	10
Animer et coordonner.....	10
Mettre en place des partenariats.....	10
DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SMABGA.....	11
ORGANIGRAMME DU SMABGA.....	12
GLOSSAIRE.....	13

BILAN GÉNÉRAL DU SMABGA

Le SMABGA

en quelques mots

Le SMABGA, Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe de ses Affluents, est un Établissement Public de Coopération Intercommunale créé en 1982, qui intervient sur les cours d'eau et milieux humides du bassin versant de la Gartempe et de ses affluents, en Haute-Vienne et pour partie en Creuse.

Il est compétent pour l'aménagement et la gestion de cette rivière et de ses principaux affluents, et coordonne la stratégie en matière de gestion intégrée de l'eau à échelle de son bassin hydrographique.

Il assure :

- Un volet opérationnel qui concerne la compétence « GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES » de la Gartempe et de ses principaux affluents : Ardour, Couze, Semme, Vincou, Brame, Benaize, Asse, Salleron, ...
- Un volet opérationnel qui concerne la compétence « PRÉVENTION DES INONDATIONS » de la Gartempe et de ses principaux affluents : Ardour, Couze, Semme, Vincou, Brame, Benaize, Asse, Salleron, ...
- Des missions ponctuelles ayant des impacts environnementaux croisés sur les milieux, notamment l'animation, la recherche, et le suivi naturaliste...

Le fonctionnement

du SMABGA

Aujourd'hui, c'est une équipe de 2 techniciens, qui est engagée sur des missions d'intérêt général, au service des communautés de communes, des communes du territoire et de leurs citoyens.

Cinq Communautés de communes couvrant le bassin versant sont adhérentes au syndicat :

- « Haut-Limousin en Marche »,
- « Élan Limousin Avenir Nature »,
- « Gartempe Saint Pardoux »,
- « Pays Sostranien »,
- « Bénévent Grand Bourg ».

L'assemblée du SMABGA est composée de 35 élus délégués titulaires, et autant de suppléants.

En 2022, le comité syndical du SMABGA s'est réuni 4 fois pour délibérer sur les actions et orientations du syndicat, et a confié à son président la capacité d'agir par décision, pour une meilleure efficacité.

Tous les comités syndicaux ont été précédés de réunions de bureaux qui ont permis de discuter des grandes orientations politiques et du fonctionnement du syndicat.

Le budget 2022 du syndicat

En 2022, le bilan budgétaire du syndicat s'établissait comme suit :

	Dépenses 2022	Recettes 2022	Résultat de gestion	Résultat antérieur reporté	Résultats cumulés d'exécution
Fonctionnement	378 540,09 €	259 385,49 €	-119 154,60 €	203 377,94 €	84 223,34 €
Investissement	139 923,18 €	157 877,38 €	17 954,20 €	-118 388,88 €	-100 434,68 €

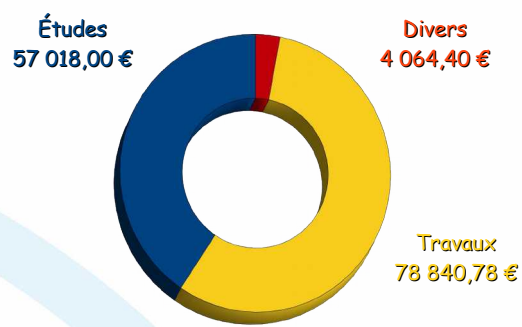
Les contributions de ses membres ont été de 118 405,00 € soit 2,91€ par habitant, ayant un effet levier d'environ 350 000 € de subventions auprès de ses partenaires : Agence de l'eau, Conseil Départemental, Conseil Régional...

BUDGET RÉALISÉ EN 2022

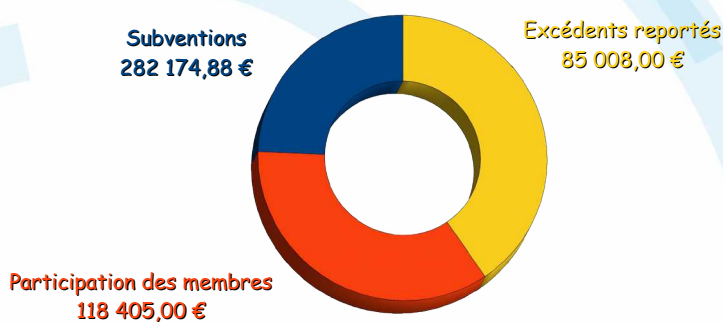
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RÉPARTITION DES RECETTES



VENTILATION DES DÉPENSES

Fonctionnement

	2022	Haut Limousin en Marche	Élan Limousin Avenir Nature	Gartempe Saint Pardoux	Pays Sostranien	Bénévent Grand Bourg
Gestion courante	29 030,30 €	13 452,64 €	9 742,57 €	3 704,27 €	2 098,89 €	31,93 €
Charges de personnel	81 667,25 €	37 844,60 €	27 407,53 €	10 420,74 €	5 904,54 €	89,83 €
Travaux entretien	251 360,97 €	1 700,00 €	247 960,97 €	1 700,00 €		
Adhésion au SMCGR		0	0	0	0	0
Total section	362 058,52 €	52 997,24 €	285 111,07 €	15 825,01 €	8 003,43 €	121,77 €

Investissement

	2022	Haut Limousin en Marche	Élan Limousin Avenir Nature	Gartempe Saint Pardoux	Pays Sostranien	Bénévent Grand Bourg
Travaux restauration ripisylve	53 820,22 €	53 820,22 €				
Travaux abreuvement	19 104,56 €		19 104,56 €			
Travaux continuité écologique	5 916,00 €	5 916,00 €				
Études	37 860,00 €	17 544,32 €	12 705,82 €	4 830,94 €	2 737,28 €	41,65 €
Maîtrise d'œuvre	19 158,00 €		19 158,00 €			
Immobilisations corporelles	4 064,40 €	1 883,44 €	1 364,01 €	518,62 €	293,86 €	4,47 €
Total section	139 923,18 €	79 163,99 €	52 332,39 €	5 349,55 €	3 031,13 €	46,12 €

TOTAL CUMULE

	2022	Haut Limousin en Marche	Élan Limousin Avenir Nature	Gartempe Saint Pardoux	Pays Sostranien	Bénévent Grand Bourg
Total cumulé	501 981,70 €	132 161,23 €	337 443,46 €	21 174,56 €	11 034,57 €	167,88 €
Pour mémoire total 2021	271 185,48 €	186 317,79 €	57 615,05 €	17 523,20 €	9 626,79 €	102,65 €

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

Le SMABGA établit ses actions à travers des contrats territoriaux milieux aquatiques (C.T.M.A.). Il s'agit d'engagements contractuels entre financeurs et porteurs de projet pour mettre en place des opérations territoriales de réduction des sources de pollution et de dégradation physique des milieux aquatiques.

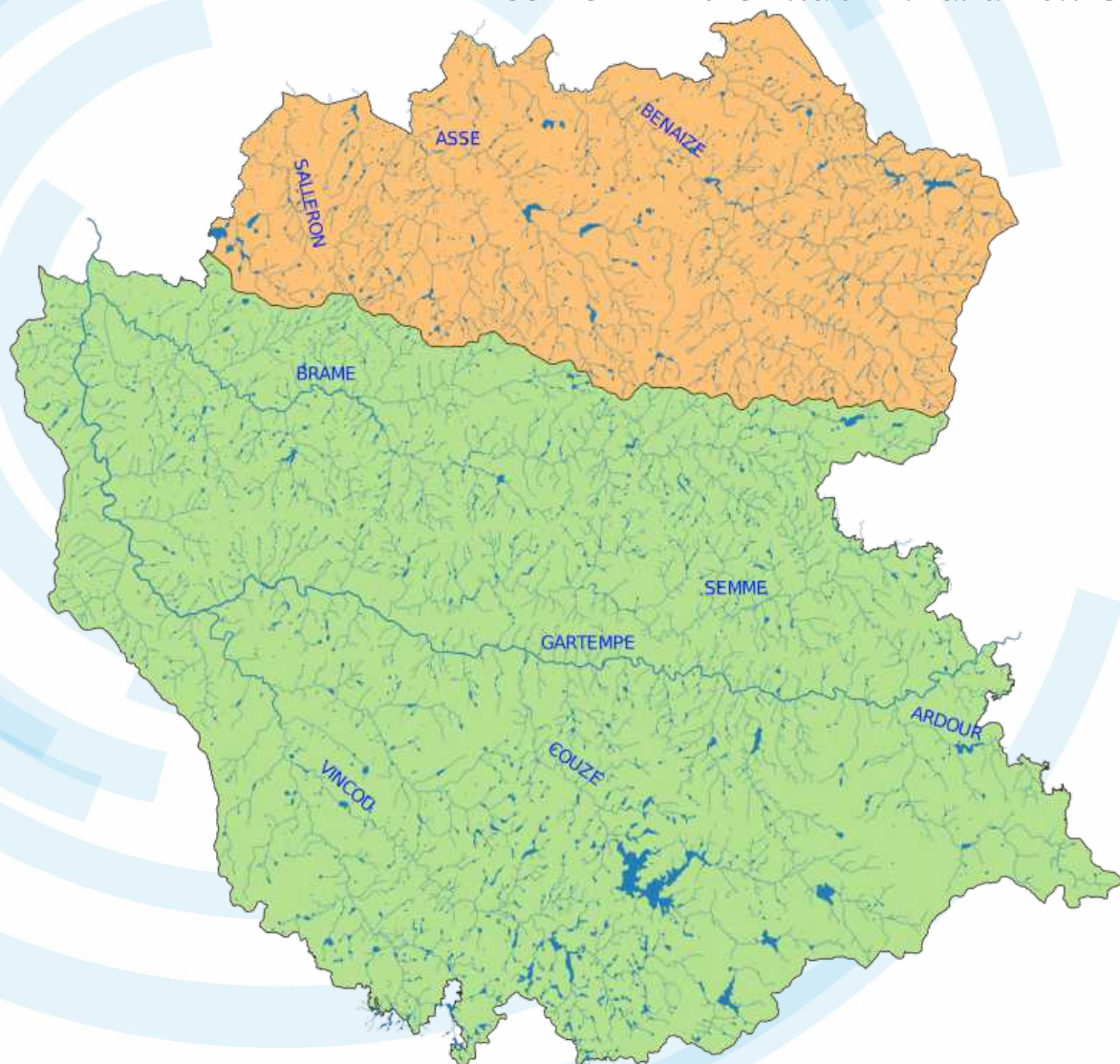
Un contrat est donc un outil d'application à l'échelle locale afin de répondre à la Directive Cadre Européenne. Il s'articule autour d'un programme

d'intervention multi-thématique sur 5 ou 6 ans qui prend en compte toutes les sources de dégradation de la qualité des eaux (dégradations morphologiques, pollutions diffuses, obstacles à la continuité écologique...).

Composé d'un échéancier de réalisation et d'un plan de financement, ce document contractuel est élaboré et adopté par un comité de pilotage (Copil), rassemblant de multiples acteurs représentatifs des enjeux du territoire.

Le SMABGA est actuellement en phase d'élaboration de 2 nouveaux contrats territoriaux :

CT Asse Bel Rio Benaize Narablon Salleron



CT Bassin de la Gartempe amont

Quelques illustrations...

Galache avant effacement



Galache après effacement



Galache après effacement



Curage de la Galache



Abreuvoir



Démolition du seuil de la Galache



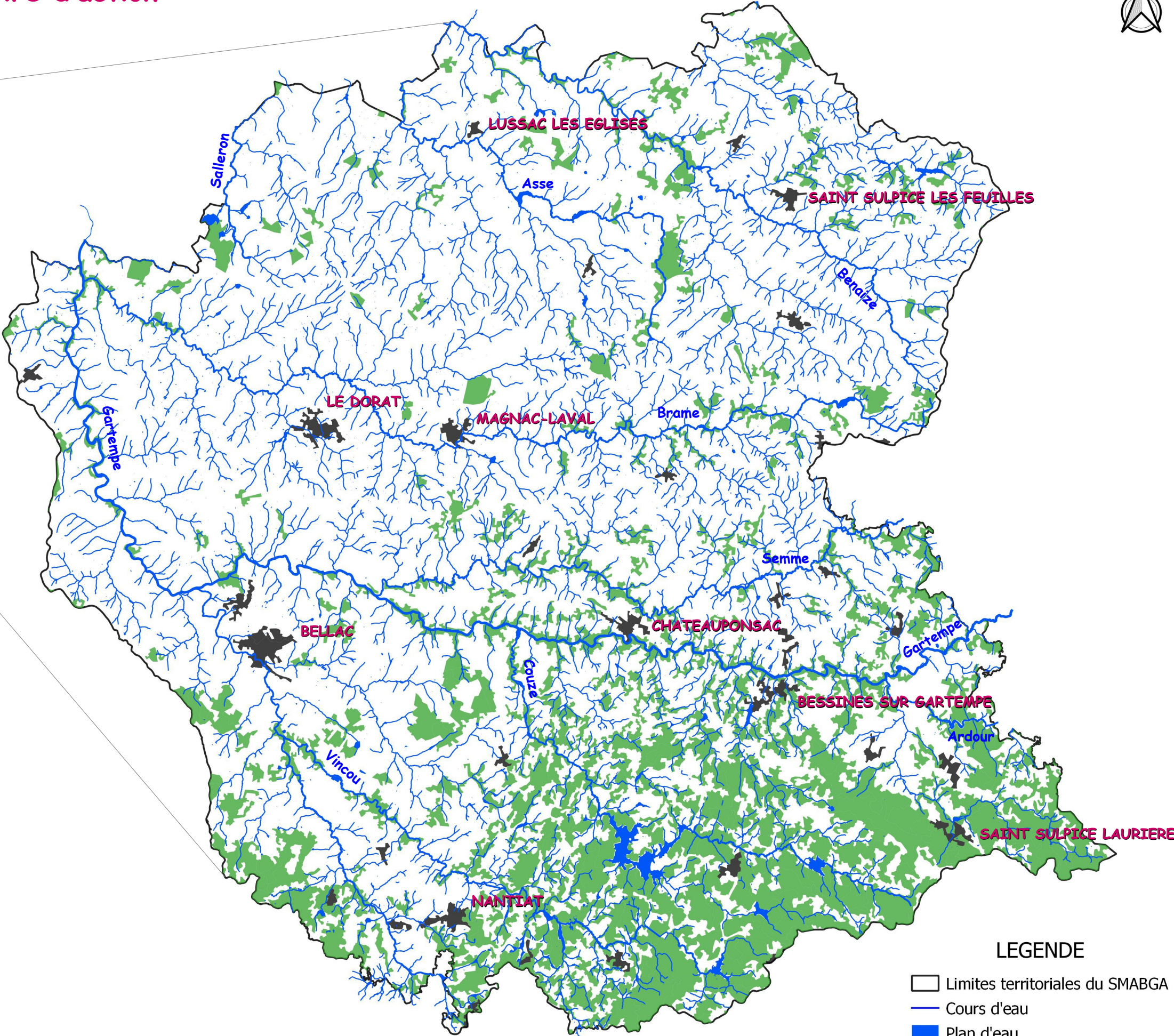
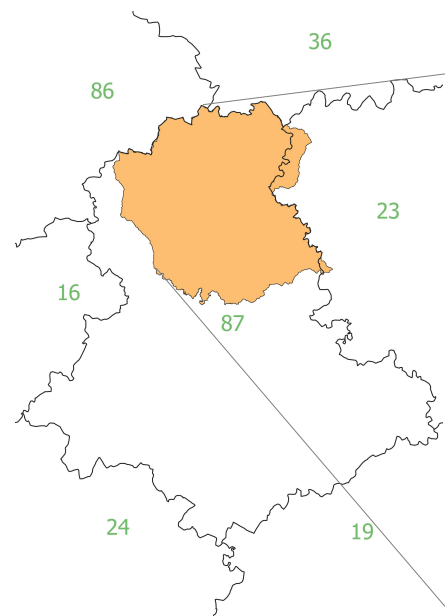
Pêche de sauvetage



Restauration du Poirier



Un vaste territoire d'action

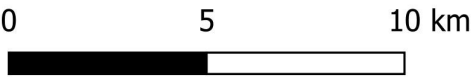


67 communes

40 689 habitants sur la zone d'action du SMABGA

1 650 km²

2 882 km de cours d'eau



LEGENDE

- Limites territoriales du SMABGA
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Zone urbaine
- Bois et forêt

Restaurer les cours d'eau

Le SMABGA a initié dans le cadre des CTMA, un programme pluriannuel de restauration des boisements de berge qui vise à traiter à minima 110 km de cours d'eau sur les 2 882 km que compte le territoire.

Ce programme étant arrivé à son terme, seules les dernières actions prévues ont été réalisées en 2022.

Ainsi, 21 km de linéaire de cours d'eau ont été traités pour un montant réalisé de 54 530 €.



Gérer les embâcles

Le SMABGA réalise annuellement une intervention d'enlèvement des embâcles prioritaires sur ses fonds propres du fait d'un non financement de cette action.

Aussi, l'ensemble des embâcles répertoriés n'a pas été

enlevé du fait des moyens alloués à cette action (10 000 €). On constate donc une accumulation d'embâcles par endroit, ce qui ne sera pas sans incidence sur l'état futur de nos cours d'eau.

Aménager l'abreuvement

Le SMABGA a initié dans le cadre de ses CTMA, un programme d'aménagement de l'abreuvement sur son territoire. Ces programmes pluriannuels ont pour principaux objectifs de permettre une restauration morphologique des cours d'eau du bassin versant.

L'animation auprès des exploitants a été très limitée en

2022 du fait que les deux CTMA sont arrivés à leur terme.

Aussi, ceux sont 3 points d'abreuvement qui ont été aménagés et 745 m de mise en défens réalisés pour un montant de 19 104 €.



Mettre en conformité les étangs

Le SMABGA porte une animation auprès des propriétaires d'étang afin de proposer des facilités quant à l'étude et la mise en conformité de leurs étangs.

Le SMABGA a été sollicité par 7 propriétaires pour les

accompagner sur des dossiers de mise en conformité de 14 étangs.

Le SMABGA a participé également à différents comités sur la stratégie étangs de l'EPTB à l'échelle du grand bassin de la Vienne.

Restaurer la continuité écologique

Le SMABGA porte une animation auprès des propriétaires afin de proposer des facilités quant à l'étude et la mise en conformité de leurs ouvrages.

Un petit ouvrage a été effacé sur le ruisseau des Sagnes.



Les travaux concernant l'effacement du seuil de la Galache sur le Vincou à Berneuil ont été réalisés. Reste la remise en état du site à réaliser en 2023.



Prévenir des inondations

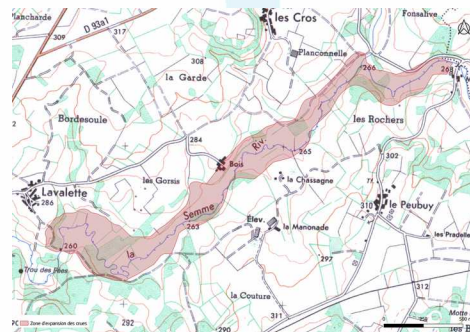
Le SMABGA a initié une démarche d'état des lieux des zones inondables et des zones d'expansion des crues.

Une étude des zones d'expansion des crues a été lancée en 2020. Cette étude d'un montant de 51 500 € permet d'avoir une connaissance des zones inondables de notre territoire et ainsi des zones à risque ou enjeux.



L'étude permettra ainsi d'élaborer une stratégie d'intervention, de gestion et d'aménagement des zones d'expansion des crues pour les futurs Contrats territoriaux.

Le SMABGA a également réalisé en interne une modélisation de l'aléas ruissellement sur l'ensemble de son territoire (illustration de gauche)



Lutter contre les espèces invasives

Le SMABGA s'est engagé dans une démarche de suivi et de lutte contre l'installation des espèces invasives sur son territoire. Ces actions ne rentrent pas dans le cadre des contrats territoriaux milieux aquatiques car non

financées par nos partenaires.

Aucune intervention n'a été réalisée en 2022, bien qu'une progression de la jussie ait été constatée.

Suivre les espèces patrimoniales

Le SMABGA participe aux suivis des espèces patrimoniales sur son territoire. Aussi, les agents ont participé à :

- Des prospections des cours d'eau sur lesquels la moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) a

été identifiée ;

- Des suivis naturalistes divers à la demande de particuliers ou d'associations (zones humides notamment)...

Connaître le territoire

Le SMABGA a poursuivi pendant l'été 2022 une « étude de caractérisation de l'intermittence des cours d'eau sur le Nord du département 87 ». L'objectif de cette étude est de :

- cartographier des cours d'eau du nord du département connaissant régulièrement des assecs,
- analyser les origines de ces assecs



(naturelles, climatiques ou anthropiques...),

- analyser l'évolution des milieux soumis à l'intermittence des cours d'eau.

Cette étude conduite sur plusieurs années, permettra de mieux appréhender la ressource en eau sur ce territoire et son évolution liée au changement climatique, afin de trouver les pistes de gestion et d'adaptation.



Animer et coordonner

Le SMABGA coordonne le contrat territorial milieux aquatiques bassin "Asse-Bel Rio-Benaize-Narablon-Salleron" avec les 4 partenaires signataires du contrat et les partenaires financiers. Ce dernier est arrivé à son terme et le SMABGA est en cours d'élaboration d'un second Contrat territorial. Ce sont donc 3 comités techniques et 3 comités de pilotages qui se sont réunis en 2022.



De plus, le SMABGA participe à différents comités de pilotages (N2000, Réserve naturelle des Duges, Plans nationaux d'action...) et réalise des animations hors contrat suivant les sollicitations et les besoins.

Enfin, une intervention a été réalisée auprès du CPIE de Lathus dans le cadre d'un forum des techniciens rivières.



Mettre en place des partenariats

Le SMABGA étant entré dans une phase d'élaboration de nouveaux Contrats territoriaux, une démarche active a été réalisée afin de rencontrer les différents partenaires et maîtres d'ouvrages potentiels. Le but est de créer une synergie entre les différents acteurs de l'eau du territoire pour mener à bien les futures actions permettant de répondre aux différents enjeux identifiés sur le territoire.

Le SMABGA s'est également engagé dans des démarches

partenariales et notamment avec :

- le Conservatoire des espaces naturels pour la restauration du site de « Maisons-Vieilles »,
- la société Covilim pour soutenir un projet dénommé « Herba'Lim : la race Limousine sur le chemin de l'Agroécologie » qui répond à l'appel à initiatives « Développement de filières agricoles de valorisation de productions favorables pour l'eau » de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SMABGA

Communauté de Communes Haut Limousin en Marche

Titulaires	Suppléants
GORIN Claudine	ARNAUD Christophe
MAUDUIT Jean-Luc	RIFFAUD Jessica
LARANT Myriam	BREGEON Pascal
NIVARD Lionel	MARCOUX-LESTIEUX Patricia
DAMAR Vincent	GUIBERT Xavier
REYNAUD Gilles	JOUANNY Alain
SAILLARD Madeleine	FILLOUX Virginie
NADAUD Dominique	GUIBERT Philippe
SCHNEIDER Norbert	COURSEAU Anne-Lise
HEGARTY Thomas	DRIEUX Sophie
SINGEOT Anne-Marie	NIVARD Fabrice
PATURAUD Fabrice	ROUMILHAC Pierre
PERICHET Daniel	ROCH Jean-Marie
GENTY Guillaume	MICHELET Francis
DAUNY Jean-Charles	MARTIN Francis

Communauté de Communes Élan Limousin Avenir Nature

Titulaires	Suppléants
GAINANT Frédérique	GOURONG Sandra
GABAUD Jérôme	SIMARD Christophe
BERTRAND Jean-Michel	MARTINE Denis
BOURDET Jean-Pierre	DOUDET Jean-Mickael
POULET Jean-Paul	VERGE BEAUDOU Geneviève
HORRY Jean-Marie	MAURY Damien
BOURDIN Hugo	VAUZELLE Georges
AUZEMERY Alain	MORY Alain
PERROT Michèle	METAIS Thierry
LEGAY Jean-Marc	JANDAUD Michel

Communauté de Communes Gartempe Saint Pardoux

Titulaires	Suppléants
THOMAS Marie-Laure	GAVRILIDIS Alexandre
RIFFAUD Gérard	BAILLEMONT Pauline
BARAUD Pascal	MARTIN Pierre
TONIAL Brigitte	SERRIER Bertrand
BRAY Claire	DU PUYTISON Claire
CHAPUT Christophe	PAUILLAC Jean-Paul

Communauté de Communes Pays Sostranien

Titulaires	Suppléants
MARNIER Sophie	MATIGOT Jean-Roland
AUCLAIR-DECOURSIER Marie	LUGUET Fabienne
BORIE Julien	COURET Pierre

Communauté de Communes Bénévent Grand Bourg

Titulaires	Suppléants
SIMON Sophie	DEVAUD Joëlle

ORGANIGRAMME DU SMABGA

BUREAU

PRÉSIDENT

BOURDET Jean-Pierre
(CC Élan Limousin Avenir Nature)

1^{er} VICE-PRÉSIDENT

BERTRAND Jean-Michel
(CC Élan Limousin Avenir Nature)

2nd VICE-PRÉSIDENT

REYNAUD Gilles
(CC Haut Limousin en Marche)

3^{ème} VICE-PRÉSIDENT

BARAUD Pascal
(CC Gartempe Saint Pardoux)

4^{ème} VICE-PRÉSIDENT

BORIE Julien
(CC Pays Sostranien)

5^{ème} VICE-PRÉSIDENT

SINGEOT Anne-Marie
(CC Haut Limousin en Marche)

6^{ème} VICE-PRÉSIDENT

GAINANT Frédérique
(CC Élan Limousin Avenir Nature)

SECRÉTAIRE

GENTY Guillaume
(CC Haut Limousin en Marche)

SECRÉTAIRE ADJOINT

BOURDIN Hugo
(CC Élan Limousin Avenir Nature)

PERSONNEL

TECHNICIEN GeMAPI

CTMA « Bassin de la Gartempe amont »

BOURY Étienne

05 55 76 20 18 - 06 10 38 10 01
smabga_e.boury@sfr.fr

TECHNICIENNE GeMAPI

CTMA « Asse Bel Rio Benaize Narblon Salleron »

SAUTRON Audrey

05 55 76 20 18 - 06 25 28 25 54
smabga_a.sautron@sfr.fr

SECRÉTAIRE COMPTABLE

LASCOUX Catherine
05 55 76 15 52

GLOSSAIRE

CA 87 : Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

CEN-NA : Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle Aquitaine

CTMA : Contrat territorial milieux aquatiques

DDT : Direction départementale des territoires

EPTB : Établissement public territorial de bassin

FCEN : Fédération des conservatoires des espaces naturels

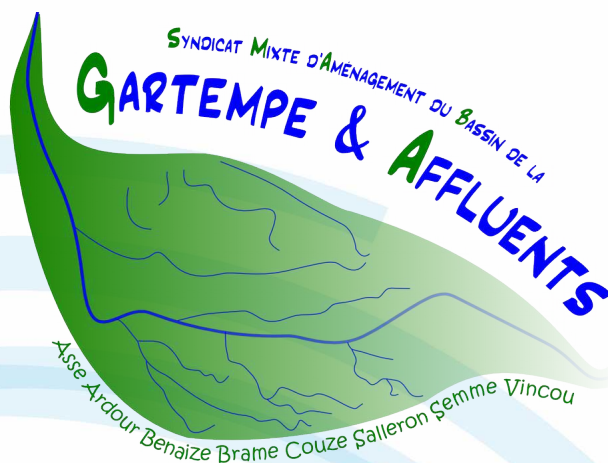
GMHL : Groupement herpétologique et mammalogique du limousin

N2000 : Natura 2 000

SABV : Syndicat d'aménagement du Bassin de la Vienne

SMABGA : Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Gartempe et de ses affluents

SMCRG : Syndicat mixte contrat de rivière Gartempe



smabga@sfr.fr

0555762018

23, avenue de Lorraine
87 290 CHATEAUPONSAC

Les actions du SMABGA sont réalisées avec le soutien financier de :



Les contrats du SMABGA sont réalisés avec les partenariats techniques de :

